VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 18 OCTOBRE 1916 — No. 51

ABONNEMENTS

Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

MOYEN D'AIDER

Il y a quelques jours, *Le Manitoba* exprimait l'idée qu'une traduction en anglais des récents articles de *La Presse* sur le recrutement canadien-français ferait le plus grand bien dans les provinces anglaises.

Nous disions :

"Malgré tous les préjugés qui existent à notre égard, n'oublions pas que la grande majorité de la population des provinces anglaises a surtout besoin d'être renseignée."

La Liberté de Winnipeg, et *Le Patriote de l'Ouest*, de Prince Albert, ont tous deux fait écho à nos paroles.

La Liberté écrit à ce sujet :

"La petite dépense d'argent nécessaire à la propagande dont il est question serait on ne peut mieux placée; nous en sentirions des effets salutaires dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest. C'est une œuvre qui cadre parfaitement dans le nouveau programme de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ne pourrait-elle pas commencer par là son travail d'appui à donner aux centres français en dehors de Québec."

Nous nous adressons donc de nouveau à nos amis de Montréal.

La demande formulée par *La Liberté, Le Patriote de l'Ouest* et *Le Manitoba* est bien, croyons-nous, l'expression du désir de toute la population française de l'Ouest.

On nous interroge souvent dans l'Est sur la manière d'aider la population française de l'Ouest. Nous soumettons aujourd'hui une forme d'aide qui nous ferait grand bien.

COUPS DE PLUME

On nous informe qu'il n'y a plus un seul employé canadien-français dans le Palais du Gouvernement à Winnipeg. M. Norris est au pouvoir depuis seize mois.

* * *

L'enquête du Collège Agricole se continue, lentement. Le commissaire Galt a invité l'Hon. M. Rogers à se faire représenter par un avocat pendant l'argumentation de l'affaire Carter-Aldinger. M. Rogers a répondu que "le commissaire ayant déjà donné son verdict, *la farce était déjà assez complète*." Le ministre des Travaux publics a ajouté que les conclusions de M. Galt le laissaient complètement indifférent.

* * *

Les ouvriers de Winnipeg réclament l'achèvement immédiat du Palais Législatif. Le gouvernement Norris répond qu'il n'y a pas d'argent. Mais le gouvernement Norris trouve assez d'argent pour créer des tas de Commissions royales dont la besogne jusqu'ici a été absolument nulle en résultat, et ces commissions vont coûter le prix d'une aile du nouveau Palais! Ils sont très forts en affaires ces messieurs du gouvernement Norris!

* * *

Sir Wilfrid Laurier est maintenant favorable aux suffrages des femmes. Ce n'est pas la première fois qu'il change d'idées.—*La Patrie.*

KELLY

La Cour Suprême a examiné la semaine dernière, l'appel de l'entrepreneur Kelly. Décision remise à plus tard.

Héritage d'honneur

L'Hon. M. Casgrain, ministre des Postes, a eu l'excellente idée de faire préparer des cartes-souvenir pour les employés de la poste qui vont rejoindre l'armée canadienne d'outre-mer. Ces cartes, rédigées en français et signées par le ministre, constituent le remerciement officiel du pays à ces braves soldats; elles sont de grand format et seront sans doute, au moins pour le grand nombre, encadrées à titre de document de famille.

L'Hon. M. Casgrain envoie aussi un *Hommage* officiel, signée de sa main, aux familles des fonctionnaires des Postes qui tombent sur le champ de bataille.

Les familles conserveront avec soin ces pièces, et les transmettront à leurs enfants comme un héritage d'honneur.

JOURNALISME

C'est M. Albert Dayen qui devient rédacteur en chef de *La Libre Parole*. Bienvenue très cordiale.

M. Dayen exprime l'espoir que tous les journaux français : *Liberté, Libre Parole* et *Manitoba* s'abstiendront de discussions inutiles et travailleront plutôt tous ensemble à défendre la langue française. C'est aussi notre plus vif désir.

Nous tenons aussi à remercier le nouveau rédacteur en chef des paroles si personnellement aimables qu'il nous adresse.

$2,134,349

Les récents feux de forêts de l'Ontario-nord ont causé des pertes pour $2,134,349.

Feu le P. Decorby, O.M.I.

Pour la deuxième fois depuis le commencement de la présente année, la maison provinciale des Pères Oblats en cette ville est en deuil. Après le grand misionnaire indien que fut le P. Camper, c'est maintenant le tour d'un humble apôtre non seulement chez les sauvages, mais même chez les métis et les blancs. Nous voulons parler du R. P. Jules Decorby, pionnier, lui aussi, dans notre grand Ouest, qui vient de nous quitter pour un monde meilleur.

Né le 3 mai 1841, au diocèse de Viviers, France, le cher défunt avait été ordonné prêtre le 24 mai 1867, et était venu presque immédiatement après mettre les trésors de son dévouement au service des déshérités de la fortune dans les immensités du Canada Central.

La vallée de Qu'Appelle eut les prémices de son ministère. Dès lors indiens et métis purent apprécier l'étendue de son zèle ainsi que de son esprit de sacrifice, et bénéficier de son inépuisable charité. De fait, il ne semblait posséder un moment que pour avoir la satisfaction de donner. Ils peuvent le dire ces Cris, Sauteux, Sioux et Assiniboines parmi lesquels il se dépensa surtout.

Il resta à Lebret jusqu'en 1880, époque où il échangea ce poste pour celui du fort Ellice, où Galiciens et même Doukhobors apprirent à le vénérer et à l'apprécier comme le petit Père qui savait toutes les langues. Au cours de 1893, il fit une apparition, avec les premières familles canadiennes de la future paroisse, à Sainte-Rose du Lac, encore à l'état de simple mission.

Ses dernières années ont été marquées par des souffrances qui ne sont que trop souvent le résultat de la vie laborieuse et mouvementée, faite de privations et de sacrifices, qu'il avait menée. Aussi l'heure de la mort, arrivée le 16 courant, dut-elle être pour le pauvre Père l'heure de la délivrance. Que le Dieu des miséricordes daigne lui accorder la récompense promise au bon et fidèle serviteur!

LES NOTRES!

(*La Presse*)

Frappé d'une balle en pleine poitrine, pendant l'attaque contre Courcelette, le capitaine H. Lefebvre tomba, puis, pendant que le sang coulait de sa bouche, le vaillant se redressa soudain du sol où il gisait, pour commander à ses hommes d'avancer quand même et toujours. Debout les morts et les mourants! Voilà comment savent lutter jusqu'au bout les Canadiens-français, au front. Honneur à nos braves!

Commerce et revenu du Canada

(*La Presse*)

Sir Thomas White prédit que le revenu total du Canada, pour l'année courante, dépassera de beaucoup $200,000,000, et que l'excès des revenus sur les dépenses permettra au gouvernement de consacrer au moins $50,000,000 au paiement de notre dette de guerre.

La prochaine distribution des rapports officiels pour les six premiers mois de l'exercice courant, fera voir, dit-il, que le revenu du Dominion, durant cette période, a atteint $103,000,000, c'est-à-dire $30,000,000 de plus que durant la même période de l'année précédente.

Un fait très encourageant qui nous est signalé dans la dernière déclaration de notre ministre des Finances est le programme d'économie que gouvernants et gouvernés semblent avoir arboré depuis le commencement de la crise difficile que nous traversons. Les quatre millions et demi d'intérêt que nous avons de plus à payer, comme conséquence de nos emprunts de guerre, sont amplement contre-balancés par des réductions dans les dépenses habituellement faites pour les travaux publics et les chemins de fer et canaux.

Mais il n'y a pas que le gouvernement qui pratique l'économie ; nous voyons que le peuple, en général, malgré le haut coût de la vie, trouve le moyen d'épargner plus que jamais. Les dépôts dans les banques constituées en vertu d'une charte se chiffrent dans les $1,250,000,000 pour les cinq premiers mois de l'année financière en cours, tandis que, pour la période correspondante de l'année précédente, ils dépasaient à peine $1,000,000,000. C'est une différence de $250,000,000 tout près en faveur de l'année courante.

DOM BENOIT

(*La Liberté*)

(Chronique de Saint-Léon)

Nous avnos appris avec une vive satisfaction que le corps du R. P. Dom Benoit, qui est décédé en France l'année dernière, sera ramené en Canada. Conformément aux vœux unanimes et si touchants de tous ceux qui l'ont connu, il reposera définitivement à Notre-Dame de Lourdes, paroisse si admirable qu'il a fondée, sous l'église qu'il a élevée en l'honneur de Marie Immaculée, aux côtés de son neveu, le jeune Père Paul Benoit, au milieu de ses paroissiens qu'il a tant aimés et qui ne l'ont point oublié.

Saint-Léon fut la paroisse où Dom Benoit s'arrêta à son arrivée dans le pays, en 1891, il y a 25 ans, et d'où il se dirigea dans la forêt qui devait devenir Notre-Dame de Lourdes. C'est ici à Saint-Léon qu'il passa les cinq dernières années, qui furent pour lui des années d'épreuve et de retraite dans la prière, pendant lesquelles il nous édifia si grandement. Après les paroissiens de Notre-Dame de Lourdes, ceux de Saint-Léon avaient la première place dans son cœur, nous le savons. De notre côté nous aimions à voir ce saint, comme on l'appelait communément, travaillant et priant au milieu de nous.

Union Nationale Métisse

Une assemblée spéciale de l'Union Nationale Métisse du Manitoba avait lieu dimanche après-midi, dans la salle Lavoie, rue Dumoulin à Saint-Boniface. L'assemblée fut nombreuse; on y remarquait beaucoup d'enthousiasme.

En l'absence de monsieur Alex. Riel, président et sur demande de M. J.-M. Poitras, 2ème vice-président, M. Roger Goulet occupait le fauteuil. M. Samuel Nault remplissait les fonctions de secrétaire.

Plusieurs résolutions de nature importante furent adoptées après discussion. Des discours pratiques et éloquents furent prononcés par MM. Roger Goulet, J.-P. Dumas, H. Chevrier, André Nault (de Thibaultville), Louis Lépine, Patrice Dumas, Camille Teillet, etc., etc.

Au nombre de ces résolutions, notons les suivantes : Une résolution déclarant que suivant l'avis de l'Union, les Métis doivent faire tout en leur pouvoir pour s'emparer de leur part du sol en prenant des "homesteads" ou autrement ; à cette fin, un comité dit de Colonisation, composé des personnes suivantes fut formé : MM. J.P. Dumas, M.P.P., Horace Chevrier, Joseph Hamelin, M.P.P., Louis Lépine, William Lagimodière, Roger Goulet et Samuel Nault, ce comité devant avoir pouvoir de s'adjoindre autant de membres correspondants qu'il le jugera à propos ; une résolution affirmant le désir de la race de conserver son caractère distinct et pour atteindre ce but pourvoyant aux moyens nécessaires pour l'instruction et l'éducation des enfants de la nation ; une résolution pourvoyant à un comité de la Presse pour faire connaître au public, en cas de besoin, la position prise par les Métis sur les questions d'ordre ou d'intérêt public; une résolution enjoignant au Comité Historique de préparer un congrès des vieillards de la nation en vue de se procurer d'eux certains renseignements jugés nécessaires pour la rédatcion et la publication, dans un avenir aussi rapproché que possible, d'une histoire des Métis.

Au nombre des personnes présentes on a remarqué : MM. Roger Goulet, H. Chevrier, A. Guay, J. Riel, A.-H. de Trémaudan, J. Pétrin, C. Teillet, R. Riel, P. Proulx, J.-B. Joyal, Paul Proulx, Onésime Proulx, Elzéar Proulx, F. Frobisher, P. Beauchemin, J.-M. Poitras, N. Saint-Germain, Alexandre Nault, Jos. Larocque, J.-B. Cadotte, J. Lépine, J. Rocheleau, Albert Perreault, Emile Lépine, Wm. Lavallée, Edmond Perreault, fils; Robert Bousquet, Jos. Lavallée, J.-B. Lafournaise, Louis Lépine, X. Leclerc, André Nault, Jos. Normand, A. Vermette, Fred. Lévesque, Jos. Zastre, Alexandre Perreault, G. Carrière, Alexandre Carrière, Patrice Dumas, Alex. Saint-Germain, Wm. Beauchemin, Jules Guay, Samuel Nault, Louis Vermette, Moïse Racette, Delphin Racette, Ernest Saint-Germain, At. Lamirande, Joseph Proulx, M. Brabant, etc., etc.

Une collecte pour le fonds du Comité de Colonisation, produisit la jolie somme de $39.00.

DE RETOUR DE VERDUN

ENTREVUE DU CAPORAL GEORGES CHAVANNE, DU 202e REGIMENT D'INFANTERIE.

Notre distingué concitoyen le caporal Georges Chavanne, décoré de la croix de guerre, vient de revenir en permission au milieu de nous après 25 mois passés aux tranchées et après un voyage assez mouvementé. Lors d'une visite à nos bureaux, il a eu l'amabilité de nous donner quelques détails et impressions qui intéreseront nos lecteurs, nous en sommes convaincus.

Avec émotion il nous parle d'abord de ses nombreux amis dont beaucoup étaient également bien connus de nous et qui avec un courage héroïque ont donné leur vie pour le drapeau; d'autres sont également bien dignes d'admiration, dans leur souffrance muette : ce sont nos glorieux mutilés et blessés; et nos pauvres prisonniers de guerre souffrent plus de leur inactivité forcée que de leur rigoureuse captivité.

—Retourné, nous dit le caporal Georges Chavanne, à l'armée, à mon régiment, après une absence de 15 années, je retrouvai au régiment, le même esprit d'ardeur guerrière, de docilité, d'obéissance et de fidélité au chef ; chez tous nos officiers et chez tous nos soldats, ce n'est pas une armée, c'est une véritable famille. Qu'il s'agisse d'un simple caporal, chef de son escouade ou des généraux commandant leurs brigades, leurs divisions ou une armée, partout on retrouve un véritable esprit de famille et l'autorité paternelle.

—Pendant le cours de ces deux années passées au front j'eus le plaisir de rencontrer plusieurs de nos amis de St-Boniface et Winnipeg entre autres MM. Buffet, Billiard, Bacuez, Deschamps, Boutal, Henri Renaud, Robert et Marcel Grymonpré, fils de M. G. Grymonpré, notaire à Saint-Boniface. Inutile de vous dire la joie de ces rencontres. Pour les autres la correspondance suivie que j'avais avec eux était une bonne et saine distraction et un grand réconfort moral.

Je vous étonnerai peut-être en vous disant que nos journaux français du Manitoba nous parvenaient régulièrement jusque sur le front, aux petits postes même les plus avancés. C'est vous dire que nous nous sommes tenus au courant des événements, et de la vie politique du pays pendant notre absence. A ce propos: serait-ce trop demander à certains de nos amis que l'offrande de quelques dollars pour l'envoi de nos journaux français à nos braves soldats au front?—En novembre dernier j'eus le plaisir d'aller passer quelques jours de permission en Algérie, à Alger, chez ma sœur que je n'avais vu depuis 12 années.

—Au reçu de mon congé, je me trouvais à quelques mètres des boches, aux tranchées de Tahure, dans un enchevêtrement de travaux et de défenses françaises et allemandes. D'après ce qu'il en restait il était aisé de voir que le terrain avait été chèrement disputé et que nos braves prédécesseurs de l'attaque de Champagne en septembre 1915 avaient été à la peine avant d'avoir été à l'honneur. Je traversai une partie de la France pour me rendre à Bordeaux, et en cours de route je pus me rendre compte du magnifique travail agricole fait par nos femmes de France. A Bordeaux je fus obligé d'attendre trois semaines pour mes papiers d'embarquement, qui devaient être visés par le Ministère. Je pus donc pendant ce temps me faire une idée du magnifique esprit de résolution et de confiance en la victoire finale des Alliés qui règne parmi la population civile.

—J'embarquai enfin et arrivai à New-York. Là une cruelle déception m'attendait, je fus en effet retenu prisonnier, on peut bien dire le mot, par les autorités américaines, en vertu d'un règlement récent défendant le passage des Etats-Unis aux soldats venant du front. La seule explication que je pus obtenir fut celle-ci : Votre cas est porté au gouvernement à Washington, qui doit statuer. Faites-en appeler par votre ambassadeur et les autorités canadiennes ; c'est ce que je fis et après dix jours de détention, j'obtins enfin ma liberté.

—Inutile de vous dire ma joie en revoyant le Canada, cette terre d'adoption que j'ai habitée pendant douze années consécutives et où j'avais laissé ce que j'avais de plus cher au monde : ma famille, que j'allais revoir enfin après une absence de vingt-cinq mois.

C'est vers la mi avril 1914 que je quittai Saint-Boniface et rejoignis mon régiment en France. Pendant ces deux années je pris part au service souvent très dur des tranchées et pris part aux grandes attaques de Champagne, en février et septembre 1915.

Le 14 juillet dernier ma brigade, qui se trouvait à Verdun, eut une terrible et glorieuse journée, en maintenant avec honneur l'ouvrage de Thiaumont (Verdun), malgré plusieurs très fortes et très supérieures attaques allemandes. Je fus cité à l'ordre du jour et obtins la Croix de Guerre.

Les principaux privilèges de cette décoration sont, outre la marque de bravoure qu'elle comporte, la mention qui doit en être faite obligatoirement dans notre état civil et la remise de toutes les peines disciplinaires que peut avoir un soldat.

Malgré les deux années consécutives que j'ai passées au front, au milieu du danger et de la mort, j'ai eu la bonne fortune de ne jamais être blessé. Beaucoup n'ont pas été et ne seront pas aussi fortunés que moi, et après avoir héroïquement fait leur devoir et sauvé la civilisation du joug allemand, ils reviendront malades, blessés ou mutilés. J'espère alors que la sympathie qui se manifeste déjà à leur égard se continuera et que les nations et les citoyens comprendront toujours qu'ils ont une dette sacrée envers ces héros, et que des moyens honorables et suffisants leur seront donnés pour gagner leur vie, et que les veuves et les orphelins de ces héros tombés au champ d'honneur trouveront toujours aide et protection.

Je suis content de constater que des permissions ont enfin été accordées aux Franco-canadiens. Vous savez avec quel enthousiasme nos Français du Canada ont, en août 1914, répondu volontairement à l'appel de la patrie en danger. Dans la fièvre de leur patriotisme ardent ils envisagèrent une victoire rapide sur l'envahisseur et une guerre de courte durée. Mais voilà deux ans et plus qu'ils sont partis, et malgré leur sacrifice bravement consenti et leur résignation, leur patriotisme faisant taire leurs angoisses, vous pouvez croire que la pensée de leurs foyers, des êtres chers qu'ils ont quittés et de leurs affaires laissées à la gérance débile de leur femme ou d'un étranger puissent les faire souffrir.

Aussi est-ce avec joie que nous avons vu sur le *Bulletin des Armées*, du 31 mai dernier que des permissions nous seraient accordées.

N'oublions pas maintenant que cette guerre a un but économique bien défini et que nous parlons déjà de l'après-guerre et espérons reprendre notre place et supplanter l'Allemagne sur les marchés mondiaux.

Pourquoi alors ne pas encourager nos nationaux établis à l'étranger et préparer une défense contre le flot commercial allemand ?

Nous voulons la France, victorieuse, aimée et respectée et ce sont les nationaux résidant à l'étranger qui l'aident le plus à répandre son influence heureuse dans le monde entier.

Le gouvernement français semble avoir enfin compris ces grandes idées et je souhaite que des congés soient accordés de plus en plus nombreux à nos soldats Franco-canadiens.

—En terminant, vous me permettrez de faire une certaine remarque. Je vois avec peine que durant mon absence le français a été éliminé dans les écoles primaires du Manitoba par la loi votée en mars dernier.

Pourquoi tant d'injustice au Canada envers le français, envers la langue française, alors que là-bas depuis des mois nous avons combattu à côté des Anglais et continuons à nous battre côte à côte pour la défense d'intérêts communs—En quoi cette mesure, cette loi peut-elle servir les intérêts du pays ? ? Comme citoyen canadien, je regrette sincèrement cette mauvaise loi.

—Je constate aussi une certaine dépression dans notre population, dépression, conséquence naturelle de la guerre, mais il n'y a pas lieu de se décourager.

Avouons qu'avant la guerre, dans les temps de prospérité inouïe que nous avons traversés, nous avons été portés à l'exégaration, mais il me semble que l'avenir ne doit nous laisser aucune crainte, et il est très probable que d'ici quelques années les pays d'Europe nous donneront une forte immigration et de citoyens et de capitaux qui nous permettront de développer les ressources immenses de notre pays.

En conséquence tâchons donc de traverser ces mauvais jours; hélas! ils sont durs partout, et moins au Canada qu'ailleurs; et ayons confiance en l'avenir.

—Le caporal Georges Chavanne appartient au 202e régiment d'infanterie, qui fait partie du 10e corps d'armée. Le drapeau du 202e a été décoré de la croix de guerre en juin 1915 à la suite de la citation suivante :

ORDRE GENERAL No 493

202e régiment d'infanterie

"Régiment d'infanterie sans défaillance, d'une belle endurance physique et d'une haute valeur morale. Demeuré constamment sur le front depuis le début de la guerre, a pris une part brillante à plusieurs attaques et a mérité un ordre du jour de félicitations de la brigade. Chargé le 26 mai de l'occupation et de l'organisation d'un secteur particulièrement difficile et périlleux, a assuré [illegible] un mois un service très dur, fourni un travail considérable et subi de lourdes pertes. A la fin de cette période a demandé à être maintenu dans son secteur, tenant à honneur de mener à bien, malgré les violents efforts de l'ennemi, le travail commencé."

Le caporal Georges Chavanne fut cité à l'ordre du jour en ces termes :

"Le général commandant la 120e brigade cite à l'ordre du jour, les militaires suivants: 202e régiment infanterie 18e compagnie, Chavanne, George : brave soldat, calme et de sang-froid, belle attitude au feu et exemple de courage vis-à-vis de ses camarades.

Le caporal Georges Chavanne porte la tenue bleu ciel qui est maintenant la tenue de l'armée française, et outre la croix de guerre et le galon de caporal, il porte sur le bras gauche les chevrons de présence qui sont maintenant réglementaires et obligatoires dans l'armée française.

Un chevron témoigne d'une année de présence au front, deux chevrons dix-huit mois et trois chevrons, deux années consécutives.

Ces mêmes chevrons se portent sur le bras droit pour les blessures reçues à la guerre, à raison d'un chevron par blessure.

Club Belge de St-Boniface

COMITE DE SECOURS AUX VICTIMES DE LA GUERRE EN BELGIQUE.

Tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence la soirée dramatique donnée au Club Belge, samedi dernier au profit des malheureuses victimes de la guerre en Belgique ont pu admirer le petit bijou de théâtre érigé dans la grande salle. Tous seront heureux, nous n'en doutons pas, d'apprendre que tous les travaux nécessaires ont été fournis gratuitement par deux des plus zélés membres des comités du Club Belge et de la Société de Secours MM. T. De Reuck et Auguste Jansens, aidés de quelques amis. Pour la mise en scène quels que soient les accessoires nécessaires le sympathique ami Th. Elwaut est toujours là pour les fournir sans bourse délier. Il n'est que justice de faire connaître au public ces beaux gestes de dévouement et de remercier ces généreux bienfaiteurs, qui, après une rude journée de labeur n'hésitent pas à consacrer une partie de leur nuit pour aider à mener à bien notre œuvre, dont le seul but est de venir en aide de toutes les façons possibles à nos frères malheureux de là-bas.

*Société de Secours des Victimes de la Guerre en Belgique,
Saint-Boniface.*

Les Allemands ont perdu 3,556,018 hommes

Londres, 15.—Un communiqué officiel dit que jusqu'à la fin de septembre, les Allemands ont perdu 3,556,018 hommes. "Un rapport d'après une compilation de chiffres tirés des listes des pertes des Teutons indique qu'ils ont perdu 179,884 hommes en septembre, ce qui, depuis la guerre, toujours d'après la même source, donne un grand total de 3,556,018."

Les pertes allemandes pour le mois de septembre se divisent comme suit: Tués, 32,282; prisonniers et disparus, 32,279; blessés, 115,343. Pendant les mois précédents, elles se répartissent de la façon suivante: Morts, 870,182; prisonniers et disparus, 428,829; blessés, 2,257,007.

Ces pertes s'appliquent aux Prussiens, aux Bavarois, aux Saxons et aux Wurtembourgeois. Le communiqué fait remarquer que cela représente simplement les pertes signalées sur les listes officielles allemandes.

LE CHARBON $50 LA TONNE EN ITALIE

[illegible]

Le charbon qui avant la guerre se vendait $10.00 la tonne, se vend maintenant $50.00 et le prix pourrait augmenter avant que l'hiver soit venu. L'hiver dernier il était à $30.00 et $40.00 la tonne. L'Italie espère importer 750,000 tonnes d'Angleterre et 250,000 des Etats-Unis pour les besoins industriels cet hiver.

Les mains de Paderewski

Parmi les nombreuses légendes que l'on accorde à Paderewski et qui sont crues par les crédules, il en est une qui est supposée vraie à cause de la dextérité de ses doigts. Il est dit que pendant une longue [illegible] chaque concert, son [illegible] ses mains dans une eau tiède avant d'aller sur la scène quand la température est froide, ce qui donne une certaine facilité pour la technique. La souplesse de ses mains ne provient pas d'une méthode aussi facile que le massage à l'eau chaude. Cela provient d'une pratique incessante au piano. Six heures de pratique par jour est ordinairement le travail de Paderewski, et la plupart du temps, il ne fait que des gammes, afin de conserver l'incroyable facilité qu'il a toujours possédée. Il n'est pas trop de dire que depuis que Paderewski est né, un tiers de sa vie a été pris par la pratique de son cher piano. A part de ses mains extraordinaires, de sa mémoire merveilleuse et de son tempérament artistique, il est ce qu'il est aujourd'hui: le plus fort pianiste au monde.

ne la souplesse voulue. L'histoire a un peu de vérité dans une certaine mesure. Comme la plupart des pianistes Paderewski baigne

Hindenburg et la littérature

Un jour, les officiers de von Hindenburg parlaient poésie devant lui et discutaient les mérites respectifs de Shakespeare, Schiller et Goethe. [illegible]

L'OEUVRE DE SARRAIL

(La Patrie)

[illegible]

Ce qui a été accompli par le général français est prodigieux et l'on comprend en lisant cet exposé pourquoi l'armée de Salonique n'a pas encore marché de l'avant même si l'on écarte la question grecque. Il lui fallut au général Sarrail organiser une armée de près d'un demi million de troupes étrangement disparates. Si l'on compte toutes les nationalités et les races qui y sont représentées, on arrive pas loin de la douzaine. Il lui fallut ensuite accumuler des quantités considérables de munitions et de matériel de guerre pour pouvoir durer pendant une longue campagne. Il lui fallut encore construire des routes innombrables dans cette Macédoine sauvage où Serbes et Franco-Russes opèrent en ce moment. Enfin, il y avait le péril grec qui n'est pas encore complètement écarté.

[illegible]

LA GUERRE

Paris, 12.—Rien de spécial sur le front ouest.

• • •

Les Italiens font un gain substantiel dans leur effort contre Trieste; dans leur avance ils s'emparent de 7,000 Autrichiens.

• • •

Les puissances de l'Entente se sont fait livrer la flotte grecque mercredi, comme mesure de prudence; Constantin est toujours neutre.

• • •

Paris, 13. Rien de spécial sur le front ouest.

• • •

L'armée anglaise de Macédoine réclame un succès local.

• • •

En Transylvanie les Roumains retraitent encore.

• • •

Paris, 14.—Rien de spécial sur le front ouest. Combat d'artillerie sur la Somme.

• • •

La Grèce a remis sa flotte aux Alliés, et le port des armes sera prohibé chez les citoyens grecs. Mais Constantin refuse de combattre contre l'Allemagne parce qu'il considère la Roumanie comme déjà battue.

• • •

Les Italiens avancent encore un peu sur Trieste.

Paris 16.—Les Anglais gagnent du terrain au nord de Thieval. Dans le secteur Ablaincourt-Belloz les Français font 1100 prisonniers.

• • •

Combat d'artillerie sur tous les fronts dans les Balkans.

• • •

Paris 17. Les Français gagnent un peu de terrain au sud de la Somme.

• • •

Les Roumains s'arrêtent enfin dans leur retraite, et reprennent même un peu de terrain.

• • •

Peu de nouvelles des autres théâtres de la guerre.

• • •

Paris, 18. — Violents combats d'artillerie sur la Somme.

• • •

En Transylvanie les Roumains paraissent s'être ressaisis et tiennent tête aux forces austro-allemandes.

• • •

La situation en Grèce est obscure. La flotte grecque est aux mains des Alliés, mais la neutralité officielle dure toujours.

UN 'BIDON' PASSE PAR DESSUS UNE FERME

L'EXPLOIT INCROYABLE D'UN DES FAMEUX RESERVOIRS "TANKS" DES BRITANNIQUES SUR LE FRONT DE LA SOMME. L'ENORME CHENILLE, COMME L'APPELLENT LES FRANÇAIS, SE JETTE SUR UNE FERME, LA DEMOLIT EN ENTIER ET CONTINUE SON CHEMIN COMME SI ELLE VENAIT D'ECRASER UN POULET.

Avec l'armée française sur la Somme (George Lehrer). J'ai pu approcher les environs immédiats de Chaulnes. Le combat venait de finir et le terrain porte encore les marques de la défaite allemande. J'ai vu un spectacle d'horreur inoubliable. Je n'oublierai jamais l'impression de cauchemar que cela faisait naître par son aspect hideux.

A Soyecourt et Le Pressoir l'horizon était assombri par la fumée des gros obus éclatants, et tout autour de moi je pouvais voir un paysage ravagé et dévasté. Les tranchées allemandes avaient été complètement détruites. Le champ de bataille était couvert de trous de trois, cinq et même dix verges.

On pouvait entendre encore à distance le bruit des canons. Ça et là des obus éclataient dans le voisinage.

Bientôt le crépuscule rétablit le calme à l'endroit du sinistre, mais à la lueur des derniers rayons du soleil il était terrible de voir les cadavres [illegible] les uns au-dessus des autres.

[illegible] cette épouvantable boucherie [illegible] quelques lumières apparaissent de temps en temps et disparaissaient peu après. Ces lumières étaient portées par les ambulanciers qui cherchent les blessés parmi ce nombre incalculable de morts.

Par intervalle un bruit à mes oreilles comme une voix plaignante partant de cette terre couverte de sang.

Mon guide me conduisit sur le chemin Ablaincourt, près d'une petite vallée. D'ici la scène était encore plus terrible, tout étant réduit en pièces.

A cet endroit il y avait eu une ferme dans laquelle les Allemands s'étaient retranchés; il ne restait rien qui pût prouver l'existence de la ferme ou des Allemands.

Cette dévastation était l'ouvrage de l'une des "tanks". Ce nouvel et terrible engin de la mort avait [illegible] sur la ferme passant près des sentinelles allemandes qui firent feu sur la "tank" mais ne firent qu'effleurer ses flancs en fer. Elle passa lentement écrasant tout sur son passage. Les murs de la ferme furent croulés, le tout enfoncé et le terrain creusé de sillons profondes et les arbres déracinés.

Quant aux Allemands ils furent écrasés à mort.

Tout ce qui resta, disparut sous les roues énormes de ce char, qui nivela le terrain, ne laissant rien, si ce n'est un bras ou une jambe ici et là.

Les projecteurs lancèrent une lumière rouge sur ce champ épouvantable d'où je suis revenu frappé de stupéfaction, mais en même temps plein d'espoir.

GIGANTESQUE ENTREPRISE

Londres, 16. — Des ingénieurs américains ont dessiné les plans d'un canal qui ira de l'océan Arctique à l'empire russe et qui traversera par la Finlande et le golfe de Bothnie.

Ce futur canal, qui sera d'une longueur de 250 milles, partira de Kand-Alaska, sur la Mer Blanche, s'étendant jusqu'à Torres, près de la frontière suédoise. Le coût de ce canal sera de $300,000,000 de dollars.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, **mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.**

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obteuir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Le IIIème Centenaire de la Foi au Canada

Lundi et mardi ont eu lieu, à Québec, de grandes fêtes religieuses à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr Dugas, P.A., ont assisté à ces fêtes.

La Société Historique

La Société Historique de Saint-Boniface a fait ses élections annuelles mardi dernier.

Président d'honneur: Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Deuxième vice-président d'honneur: Monseigneur A. A. Cherrier, P.A.

Président actif: Son Honneur le juge Prud'homme.

Vice-président: M. Roger Goulet.

Trésorier: M. [illegible] Théodule Poi[illegible].

Secrétaire: M. [illegible] H. Prud'homme.

AU CLUB BELGE

Nous [illegible] bien cordialement la colonie belge de Saint-Boniface de la soirée qu'elle a donnée samedi au bénéfice des victimes belges de la guerre.

Bon programme excellemment rendu. Un nombreux auditoire était présent et a applaudi les figurants avec chaleur. Nous avons énuméré mercredi dernier les différents numéros du programme. Nous n'y reviendrons aujourd'hui que pour offrir des compliments aux artistes.

Le consul de Belgique au Manitoba, M. A. J. H. Dubuc a adressé la parole au cours de la soirée.

Une somme assez rondelette sortira de cette si intéressante veillée et les victimes de la guerre de la noble Belgique en seront soulagées d'autant.

BOSSUET, ORATEUR

C'est une très belle conférence que monsieur le professeur Osborn a donnée jeudi sur *Les Oraisons funèbres de Bossuet*.

Le président de l'*Alliance Française* [illegible]

La séance a été présidée par M. [illegible] et c'est M. J. [illegible] qui a adressé à M. Osborne les compliments de l'auditoire à l'issue de la conférence.

ALLIANCE FRANÇAISE

[illegible]

Chez Nous et autour de Nous

[illegible]

commerce de toute la province et on ne peut guère par conséquent la classer comme une rue d'importance locale seulement.

Demain soir, assemblée de la Commission Scolaire de Saint-Boniface.

Mardi le 24 octobre aura lieu la deuxième partie de cartes des Artisans Canadiens-Français dans la salle de M. F. X Lavoie, rue Dumoulin. La soirée commencera à 8 heures. Les membres de la succursale et leurs amis se donnent rendez-vous pour cette partie intéressante.

Christian Leden, explorateur norvégien et ethnographe, est revenu à Winnipeg, le 10 du courant, venant du nord où il a passé trois ans et trois mois parmi les Esquimaux. Leden quitta Montréal en juillet 1913, dans le but d'étudier les coutumes et les habitants du pays septentrional. Le voyage était payé par le roi et la reine de Norvège, des souscriptions privées et un don de la société d'arpentage géologique canadienne. Les spécimens de valeur rapportés de son voyage seront distribués entre les musées de Christiania et d'Ottawa. Leden dit [illegible] les Esquimaux hospitaliers et sociables. On [illegible] que Radford et Street furent assassinés [illegible] de mauvais traitements [illegible] infligés aux Esquimaux par Street. — *Le Devoir*.

L'Hon. Walter Scott

L'Hon. Walter Scott abandonne son poste de premier-ministre de Saskatchewan, il donne comme raison le mauvais état de sa santé.

M. Scott était chef du gouvernement de la province voisine depuis 1905.

AU SACRE-COEUR

La partie de whist organisée par les Enfants de Marie a été un succès au delà de toute prévision. L'école du Sacré-Coeur rencontre de plus en plus la généreuse sympathie des Canadiens.

Les prix suivants ont été gagnés: $2.50 en or par Mlle Alice Prendergast, offert par Mlle M. L. Gingras, $5.00 en or, par M. J. M. Bessette, offert par M. H. Deschênes, plateau en verre coupé, par Mlle Goddard, offert par Mlle I. Surprenant.

La prochaine partie aura lieu mardi prochain, le 24 sous les auspices de la Commission Scolaire.

Les Belges reçoivent ce que nous leur donnons

LE CONSUL GENERAL DE BELGIQUE DEMENT UNE DEPECHE PUBLIEE DANS CERTAINS JOURNAUX

Ces jours derniers, les journaux publiaient une dépêche d'outre-mer, disant que les provisions adressées du Belgian Relief Fund aux Belges soumis à la domination allemande étaient de propos délibéré dilapidées par les Allemands, ces derniers faisant servir ces provisions, dons de généreux [illegible], à l'usage des troupes allemandes.

La publication d'une telle nouvelle ne devait pas laisser insensibles les représentants officiels de la Belgique au Canada, ainsi que le comité Belgian Relief Fund.

M. M. Goor, consul général de Belgique au Canada, a adressé au secrétaire du Belgian Relief Fund une dépêche démentant de la plus catégorique façon la nouvelle publiée par les journaux. [illegible]

Bénédiction d'un orgue à Saint Pierre

(*Des Cloches de Saint-Boniface*)

Saint-Pierre est une paroisse [illegible] du zèle de la maison du Seigneur font royalement les choses depuis longtemps. Il leur manquait encore un orgue pour mettre le dernier cachet à la solennité des offices liturgiques. De généreuses souscriptions volontaires viennent de le leur procurer. Il sort des ateliers Casavant et a coûté $2,000. Il a été béni et inauguré le 27 septembre en une fête paroissiale comme on sait en faire à Saint-Pierre. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr l'Archevêque, qui afait en même temps la visite pastorale et administré la confirmation.

MARIAGE

On annonce pour le 24 du courant le mariage de M. Albert Kéroack, fils de madame M. A. Kéroack, de cette ville, avec mademoiselle Emma Baril, fille de M. Joseph Baril, aussi de Saint-Boniface.

L'UNION CANADIENNE

Dimanche dernier les membres du conseil d'administration de l'Union Canadienne ont [illegible] dignitaires de l'Union les [illegible] suivants:

[illegible] président; [illegible] vice-président; Ernest Fontaine, gérant; [illegible] trésorier et [illegible] secrétaire.

Il y avait aussi élection de ceux qui ont charge des différents comités.

MM. Guillaume Raymond, président du comité des jeux athlétiques; Edmond Beaudry, président du comité de musique et Alexandre Beaupré, président du comité de littérature.

* * *

M. A. J. Papineau vient de donner sa démission comme un des administrateurs de l'Union. M. Papineau est le secrétire des secrétaires de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba et comme quand il fait quelque chose il tient à le faire bien, deux tâches comme celles-là, dit-il, le surchargeraient et il ne pourrait pas mettre ses principes en pratique.

Le bureau de direction de l'Union a certainement perdu dans sa personne, un homme considérable, un homme *magnus corpore et magnus animi*, (grand de corps et grand de cœur), un homme qui, à l'Union, a toujours eu pour devise: *non progredi est regredi*.

Il partira bientôt pour un voyage chez ses parents, à Montréal, nous lui souhaitons un bon voyage. A...... au revoir.

* * *

M. Alfred Couture causait l'autre jour de l'Union avec un groupe d'amis et manifestait le désir d'y faire parti. Des membres comme celui-là, nous n'en aurons jamais trop. T'en rappele-tu Tifred, à Woodridge ?

FAUST.

DECES

Dimanche dernier, décédait à l'hôpital de Saint-Boniface madame Van Belleghem.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale.

La défunte laisse un mari et sept enfants. Madame Van Belleghem était aussi sœur de notre estimé concitoyen, M. Pierre Bossuyt.

CET IMBROGLIO !

(*La Presse*)

Evidemment, la justice Galt et la justice Haggart ne portent pas le même bandeau et n'emploient pas la même balance, à Winnipeg.

REMERCIEMENTS

Le comité de la Société de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique (Saint-Boniface) au nom de ses intéressants protégés d'outre océan, prie les aimables acteurs et actrices, les virtuoses du jeune orchestre, l'accompagnatrice, la Presse et généralement [illegible] Le public nous excusera, nous l'espérons et pour peu qu'on nous en exprime le désir nous donnerons volontiers une seconde audition des deux comédies.

pour la Société de Secours,
LE SECRETAIRE.

N'OUBLIONS JAMAIS !

[illegible] Sur des marbres sous tâche il nous faudra graver profondément son nom pour le bien assurer contre les oublis de nos mémoires françaises — qui se sont montrées parfois un peu légères, hélas ! du moins en face des séculaires infamies de l'Allemagne. Puissions-nous indéfiniment nous rappeler, nous et nos descendants même lointains, que pour sauver l'Europe civilisée et en particulier pour sauver notre France, le roi Albert n'a pas hésité une minute devant ces absolus sacrifices qui semblaient au-dessus des forces humaines. Repoussant du pied les tentantes compromissions offertes par le monstrueux empereur, il a fait jusqu'au bout, avec un tranquille sourire, son devoir de héros loyal, comme si rien n'eût été plus naturel.

Quant à la Reine Elizabeth, que chacun de nous dans son âme lui élève aussi un autel. Un des lots les plus redoutables de l'existence des souveraines est d'être condamnées presque toujours à régner sur des pays d'adoption, en exil de leur propre patrie. Or, dans le cas spécial de cette jeune reine [illegible] Et pour son autel, consacré dans nos âmes, choisissons de très rares et très délicates fleurs qui lui ressemblent !

PIERRE LOTI,
de l'Académie française.

THEATRES

Cette semaine une bonne troupe anglaise joue la comédie "Hobson's Choice"; les prix sont de $1.50 à 25c. Les trois premières soirées de la semaine du 23 octobre la comédie "It Pays to Advertise"; matinée mercredi à 2.30 heures; la vente des billets commencera vendredi matin à 10 heures au bureau du théâtre. Dimanche soir à 8.45 heures concert par la Fanfare du 100e Régiment.

Winnipeg, rue Notre Dame ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine: "Along Came Ruth"; la semaine prochaine, "The Christian."

A l'Orpheum rue Fort, Vaudeville: matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

Deux comédies musicales, Mlle Amelia Stone et Armand Kalisez, "Mlle Caprice"; Leonard Gauthier dans "March Babes in Toyland"; James Mullen et Allan Coogan, dans "Odd Nonsense"; danse et chant: Lulu McConnell et G. Simpson, comédiens; M. et Mme Gordon Wilde (silhouette); Bernard Riggs et Myalle Ryan, comédie, "Disturbing the Peace"; George McKay et Ottie Ardine; les vues animées seront en couleur et représenteront des scènes d'Europe.

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine:

[illegible] des menottes; [illegible] Joe Whitehead [illegible]; Wood Mel[illegible] Phillips, John T. Doyle & [illegible], Howard & Ross; vues animées et orchestre.

AVIS

Département des Affaires Indiennes

SOUMISSIONS POUR FARINE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Tenders for Flour" seront reçues jusqu'à midi le 2 novembre 1916, pour la livraison [illegible] avant le [illegible] novembre prochain, aux endroits susdits, la farine et les quantités requises.

La farine devra être égal aux échantillons et être moulue avec la récolte de blé de cette année, lequel échantillon pourra être vu au Département des Indiens à Ottawa, au bureau des Indiens à Winnipeg, au bureau de l'agent des Indiens à Battleford, et aux Bureaux des Terres de la Puissance à Calgary, Edmonton, Prince Albert, Battleford, Lethbridge et MacLeod. La farine devra être fraiche moulue, mise en sac de 100 lbs., net, avec sac double, le sac en dedans devra être de coton gris, trois verges à la livre, et la pesanteur de six onces lorsqu'il sera fini, le sac en dehors devra être de jute, cousu avec de la corde forte et la pesanteur devra être de quatorze onces; sac connu par le commerce, "sac de deux livres," le sac en dehors devra être étampé avec le nom de la manufacture et la pesanteur net de la farine contenue.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté en faveur du "Secrétaire du Département des Affaires Indiennes," sur une banque canadienne au moins de 5 par cent du montant de la soumision; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat où néglige de terminer son contrat.

Les journaux insérant cet avis sans autorisation préalable du Département ne seront pas payés.

DUNCAN SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, 10 octobre 1916.

Agences	Lieu de distribution	Quantité Sacs
Duck Lake	Duck Lake, Sask.	100
Carlton	Leask, Sask.	175
Battleford	Battleford, Sask.	120
Onion Lake	Lloydminster, Sask.	250
Edmonton	Acheson, G.T.P., Alta	135
"	Duffield, G.T.P., Alta	125
Hobbema	Hobbema, Alta.	55
Sarcee	Calgary, Alta.	25
Blackfoot	Cluny, Alta.	150
"	Gleichen, Alta.	300
Blood	Macleod, Alta.	1,015
Peigan	Brocket, Alta.	600

51-52

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

Institutrices.—On demande des institutrices bilingues, mentionnez la classe des certificats, l'experience et salaire demandé, et donnez des références. Adressez:
Secrétaire
de l'Association d'Education.
Casier postal 20
Saint-Boniface. 50

A louer.—Une bonne maison de 8 appartements, avec grand terrain pour jardin. S'adresser à C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint-Boniface. 48

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Gauvin, suite 1, Edifice *Le Manitoba*, Saint-Boniface.

A vendre.—2 fermes cultivées, clôturées et bâties, se prêteraient admirablement à la culture mixte, à 3 milles d'une station et 65 milles de Winnipeg. $7.00 l'acre, $500 comptant. Termes très faciles. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*. 47-50

A louer.—Deux logements dans l'Edifice du *Manitoba*: un logement de 2 chambres avec chambre de bain et un autre de 3 chambres avec chambre de bain.

Servante. — On demande une bonne servante, sachant faire la cuisine. Pas d'enfants. S'adresser à madame C. A. Gareau, 410 rue du Collège, Saint Boniface. 46

Servante. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Madame Docteur Lachance, 4, rue Hamel, Saint-Boniface. 45

LISEZ CECI

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance de nos petites annonces.

Les cultivateurs y trouveront un puissant intermédiaire pour vendre leurs produits en général, animaux de ferme, œufs, volailles, instruments aratoires de seconde main, ainsi que leurs fermes.

Ils y trouveront aussi leur profit en lisant attentivement ces petites annonces qui pourraient leur faire connaitre de bonnes occasions d'affaires.